

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21667 - 80ÈME ANNÉE

Projet de report de 6 mois de la revalorisation des pensions

Retraités sévèrement touchés : projet de 4 milliards d'euros d'économies

Les retraités sont une des cibles du gouvernement. Le report du 1er janvier au 1er juillet de la revalorisation des pensions est annoncée, pour faire une économie de 4 milliards d'euros. Ce seraient 4 milliards qui seraient enlevés aux retraités en 2025. Pendant les six mois du report, les prix continueront à augmenter. C'est une nouvelle attaque contre les plus pauvres.

L'annonce du report de 6 mois, du 1er janvier au 1er juillet 2025, de la revalorisation prévue des retraites vise à économiser 4 milliards d'euros pour l'État. Elle a lieu dans un contexte social très tendu pour les retraités.

Selon l'étude CEROM présentée vendredi dernier par l'INSEE, l'inflation à La Réunion était de 3,1 % en 2023. Les prix dans l'alimentation ont augmenté de 7,6 %. Par ailleurs, le coût de la vie à La Réunion est plus important qu'en France. C'est pourquoi l'État verse à ses agents un complément de salaire dite « prime de vie chère », un bonus de 53 %. Mais les retraités ne sont pas concernés par ce complément. Le montant des pensions est calculé selon les mêmes règles qu'en France, alors que la vie est plus chère à La Réunion.

Compte tenu de la pénurie d'emplois qui dure depuis plus de 50 ans à La Réunion, il est bien difficile de cotiser suffisamment pour avoir droit à une retraite pleine. Cela explique le nombre très important de retraités sous le seuil de pauvreté. Le gouvernement annonce que ce



report de 6 mois de la revalorisation des pensions permettra d'économiser 4 milliards d'euros. Cela veut donc dire que l'année prochaine, 4 milliards d'euros seront prélevés sur les retraites. Cette mesure drastique vise une population vulnérable. Beaucoup de retraités ont des problèmes de santé.

Il est à noter qu'en France, le résultat d'une étude d'une société privée a été largement repris dans les médias. D'après elle, le niveau de vie des retraités est supérieur à la moyenne en raison de leur patrimoine. Cette conclusion va dans le sens du projet du gouvernement. Elle n'est pourtant pas une photo-

graphie exacte de la réalité. La moyenne ne reflète pas les importantes inégalités qui existent entre les retraités.

La proposition du gouvernement signifie que les retraités devront se débrouiller pour faire face à la hausse des prix avec la même pension, 6 mois de plus que prévu.

C'est une situation encore plus difficile qui s'annonce pour la majorité des retraités à La Réunion, à cause de la faiblesse du montant des pensions et d'un coût de la vie trop élevé qui augmente continuellement.

M.M.

Assemblée générale des actionnaires de la compagnie aérienne réunionnaise

Air Austral : démission acceptée du directeur Joseph Brema

L'assemblée générale d'Air Austral, tenue le 8 octobre 2024, a permis d'approuver les comptes de l'exercice fiscal FY24, clôturé en mars 2024, et de faire un point sur le plan de redressement de la compagnie. Bien que les résultats du premier semestre de 2024-2025 soient meilleurs que l'année précédente et en ligne avec les prévisions, plusieurs défis ont été rencontrés, indique en substance le communiqué diffusé ce 8 octobre par les actionnaires de la compagnie aérienne réunionnaise :

« Les résultats obtenus sur le premier semestre de l'exercice fiscal en cours 2024-2025 sont meilleurs que l'année dernière et plutôt conformes aux prévisions de la compagnie et à son plan de retournement. Au titre des efforts collectifs, la haute saison de juillet et août 2024 a été globalement proche des objectifs budgétaires fixés et 242 000 clients ont voyagé sur les lignes d'Air Austral ».

La ligne La Réunion-Paris a souffert de la baisse de la

demande pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024, et des problèmes techniques liés aux Airbus A220-300, affectant la disponibilité de la flotte. Cependant, grâce à l'engagement des équipes, tous les vols ont été assurés. Certaines lignes, comme celles vers Bangkok et Mayotte-Paris, ont enregistré de bonnes performances, soutenues par des coûts de carburant réduits.

Les comptes de FY24 montrent un déficit attendu en raison des contraintes opérationnelles et économiques. Air Austral doit poursuivre ses efforts de redressement pour atteindre un équilibre d'ici mars 2025, précisent les actionnaires. Une nouvelle gouvernance sera mise en place pour piloter ces transformations, avec la démission acceptée de Joseph Brema, après 38 ans de service. Huguette Bello, présidente de la SEMATRA et Michel Deleflie, représentant de Run Air, lui ont rendu hommage. Un nouveau management sera désigné prochainement.

Le Nouveau Front populaire seule opposition à l'Assemblée

Ce mardi, la motion de censure déposée par le Nouveau Front populaire a recueilli 197 voix sur les 289 requises. Le groupe RN s'est abstenu. Le Nouveau Front populaire est donc clairement la seule opposition au gouvernement qui compte accentuer la politique de son prédécesseur largement rejetée lors des élections législatives anticipées du 7 juillet dernier.

Malgré la tentative de censure, le Premier ministre Michel Barnier reste en poste. Seulement 197 députés ont voté la censure, bien en dessous des 289 voix requises. Les députés d'extrême droite, en particulier les lepénistes et ciottistes, ont choisi de ne pas soutenir la motion, faisant d'eux des alliés involontaires du gouvernement. Les députés du Nouveau Front populaire ont voté la censure, ils constituent l'opposition.

Olivier Faure, dirigeant socialiste, a défendu la motion de censure au nom de son groupe, le Nouveau Front Populaire (NFP), attaquant directement Barnier et son futur plan d'austérité. Il critique un gouvernement en place malgré le résultat des élections du 7 juillet. C'était le NFP qui était arrivé en tête. Olivier Faure souligna l'injustice d'un budget qui favorise les

plus riches tout en négligeant les plus défavorisés. Ses partenaires de gauche, comme Cyrielle Chatelain et Émeline K/Bidi, co-présidente du groupe GDR, partagent cette critique, dénonçant un gouvernement sans légitimité et accusant Michel Barnier de poursuivre le projet d'un président affaibli, Emmanuel Macron.

Michel Barnier, en réponse, admit qu'il gouverne avec une majorité relative, tout en justifiant ses décisions par une nécessaire rigueur budgétaire. Le macroniste Pierre Cazeneuve blâma la gauche pour la situation actuelle, l'accusant de refuser tout dialogue. Quant au Rassemblement national, tout en refusant de voter la censure, il souligna que l'absence d'une majorité alternative est due à l'opposition du « barrage républicain ».

Finalement, malgré la certitude de l'échec, les écologistes, représentés par Benjamin Lucas, estimaient que la censure était une démarche symbolique nécessaire pour montrer l'illégitimité du gouvernement. Certains, comme Thomas Portes de La France Insoumise, prédisent la chute prochaine du gouvernement, soulignant que l'alliance implicite du RN avec Barnier est intenable.

Afrique de l'Est et Australe

80 millions de personnes en insécurité alimentaire en février 2025 dans notre région

D'après le dernier rapport sur la sécurité alimentaire de la Banque mondiale publié ce 26 septembre, 80 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire en février 2025. Rien qu'en Afrique Australe, ce sont 30 millions de personnes qui risquent de souffrir de la faim en mars prochain. La crise climatique est une explication, avec une forte sécheresse et une chute des récoltes.

L'insécurité alimentaire en Afrique de l'Est et Australe touche particulièrement certains pays, aggravée par la sécheresse et les conflits. D'ici février 2025, environ 80 millions de personnes dans cette région seront en situation d'insécurité alimentaire. En Afrique australe, 30 millions de personnes seront touchées d'ici mars 2025 à la suite de la sécheresse provoquée par El Niño, qui a entraîné de mauvaises récoltes. Les récoltes de maïs ont été gravement affectées, avec un déficit de 10 % en Afrique du Sud et de 60 % au Zimbabwe par rapport à la moyenne sur cinq ans. Les ménages pauvres ont épuisé leurs réserves alimentaires et doivent adopter des stratégies de survie non durables.

Les zones les plus préoccupantes incluent l'Angola, le Malawi, le Zimbabwe et les régions en conflit en République Démocratique du Congo, au Mozambique et en Somalie. Les foyers de crises humanitaires (IPC Phase 4 et plus) concernent particulièrement le Soudan, l'Éthiopie, le Soudan du Sud et la Somalie.

Au Soudan, des famines ont été confirmées dans trois camps de déplacés internes à Al Fasher, au Darfour Nord, où environ 600 000 personnes vivent dans des conditions extrêmes. Depuis avril, le siège de la ville par les forces de soutien rapide a aggravé la

crise, détruisant les infrastructures, interrompant les flux commerciaux et l'accès humanitaire, provoquant des pénuries alimentaires sévères et une hausse des prix.

Au Soudan du Sud, les prix élevés des denrées de base, la baisse des opportunités économiques et les conflits exacerbent la situation. Des populations dans des zones comme Pibor, Duk, Rubkona et Aweil Est subissent des conditions de catastrophe alimentaire.

En Éthiopie, la population peine à accéder à la nourriture en raison de la hausse des prix et de faibles revenus. Bien que l'aide alimentaire atténue partiellement les déficits, des conditions d'urgence persistent, surtout dans le nord. La production agricole est globalement normale à l'ouest et au nord, mais inférieure à la moyenne dans l'est.

En Somalie, la situation est critique avec des pertes massives de récoltes céréalières et de cultures commerciales dues à la sécheresse, aux inondations, aux déplacements et aux infestations de ravageurs, notamment dans la région agropastorale de Bay/Bakool et les zones riveraines touchées par les inondations.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kan i ansèrv foss nouvèl pou zistifyé in ripost disproporssyoné

Mézami sépa si zot la romarké, mé dann la guèr — mé pa solman — dann la politik, néna déssèrtin i rakonte toute sorte kalité bobar sirtou bann zafèr orible pou zistifyé in bombardman sansa in lintervanssion armé.

Domaz ékrir in n'afèr konmsa, sirtou si aprésa, néna in lagrèssion avèk bann bombardman, bann déstrikssion san fin, épi la mor in kantité d'moune san défanss.

Sak mi sorte ékri i fé panss amwin sak la éspass dann golf Tonkin pou zistifyé la rantré an guèr l'armé amèrikène avèk toute son bann moiyn dann bann zané soissante... Filmé dann télé, ni oi in bèl bato d'guèr amèrikin épi in pti guigine bato vietnamien, avèk in komantèr téi di sé lo pti ké la agrèss lo gro.

Inn krak biensir d'aprè sak mi rapèl é poitan sa la zistifyé la guèr total améné konte lo Vietnam par larmé amèrikène épi sète son bann zalyé. Kèl soufranss pou lo pèp vietnam kan i koné konbienn tan la guèr la diré, kèl métode té itilizé é koman ziska zordi lo pèp vietnam i pèye ankor lo bann konsékanss.

Biensir L'amèrik néna poin lo monopol bann fake new é zordi ankor in pé partou kan néna in lintervanssion armé néna an paralèl la guèr psikolozik bazé dsi lo mansonz, la falsifikassion, bann foss nouvèl... Mwin lé sirésèrtin dopi ké lo mond lé mond l'om i ansèrv bann métode konmsa épi aprésa i démanti mé lo mal lé fé, la guèr lé déklshé é dann toussa i koné koman i komanss mé konm i fini, i koné pa.

A bon antandèr salu !

Justin